

FORMATION N°

34

Durée :

2 jours
de 9h à 17h

Coût de la formation :
2700€

Public concerné :
personnel travaillant
dans un ESMS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques
- Analyse de situations

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.

LES FONDAMENTAUX POUR LES PROFESSIONNELS D'HABITAT ET DE SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT

OBJECTIFS

- Favoriser une bonne compréhension de l'identité et des missions d'un foyer d'hébergement, d'un foyer de vie, d'un FAM, d'un foyer de jour, d'un SAVS, d'un SAMSAH et autres
- Identifier les partenariats : les instances d'orientation et de conciliation, les structures de santé, les autres services sociaux et médico-sociaux, les collectivités locales...
- Comprendre les évolutions en cours

CONTENU

- L'évolution des réponses de l'habitat aux handicaps : de l'hospice vers les ESMS
- Les points majeurs définis par les lois de 2002 et de 2005 (droits des usagers, inclusion optimale...) et le principe de normalisation.
- Le dispositif actuel d'habitat et de vie sociale au sein de l'ensemble des structures (ESAT, MAS, EMP...)
- Description des missions des établissements d'habitat et des structures d'accompagnement
- Travail en sous-groupes
- Restitution des travaux
- Les évolutions en cours :
 - inclusion
 - répit
 - évaluation des capacités
 - établissements-ressources
 - pôles de compétences
 - accueils temporaires et séquentiels
 - accompagnements partagés
 - l'habitat inclusif
- Questions diverses pour conclure